

Conférence de presse du 11 mai 2011

L'avenir de l'approvisionnement énergétique du point de vue de l'économie énergétique en charge de l'approvisionnement

Exposé de M. le Dr Ronald Ganz, Président de l'Union pétrolière

Le discours prononcé fait foi

La part du pétrole dans la consommation globale d'énergie est de 55 pour cent, ce qui en fait toujours la principale source d'énergie en Suisse. Nous ne sommes pas directement touchés par les conséquences des événements qui se sont produits au Japon.

Cependant, le débat sur la politique électrique future après Fukushima nous touche indirectement dans la mesure où le pétrole et le gaz naturel sont des alternatives à l'énergie nucléaire. S'ils sont plus fortement utilisés pour produire de l'électricité en Suisse, cela ne manquera pas de soulever de nouvelles questions dans le cadre du débat sur la politique climatique, et il y aura des dilemmes à résoudre.

Concernant l'approvisionnement électrique et la protection du climat, il est temps maintenant d'abandonner les propos alarmistes et hystériques et de mener, en ce qui concerne les questions à résoudre, un débat objectif et fondé. Il a été dit à juste titre que nous vivons actuellement une perte du sens des proportions, car les réactions des médias, des milieux politiques et du grand public à certains événements ne sont plus en relation avec les dégâts qu'ils sont susceptibles de causer réellement.

J'aimerais rappeler ici, par exemple, que l'axiome que personne ne conteste dans le cadre du débat public sur le climat et qui veut que le CO₂ anthropogène soit nuisible à l'environnement – n'a pas été confirmé aussi indubitablement par la science qu'il est parfois colporté de manière assez irréfléchie. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) fait lui-même d'importantes réserves dans son rapport scientifique – et non dans son rapport politique – à propos des déclarations qu'il a faites sur l'origine humaine du réchauffement. Le réchauffement d'environ 0,7 degrés Celsius constaté depuis 1850 peut tout à fait s'expliquer par des causes naturelles, allant de l'activité solaire aux oscillations marines.

Le changement climatique est un phénomène mondial, qui nécessite donc – pour autant que ce soit vraiment un problème – des solutions mondiales. Pour l'économie suisse – et pas seulement l'économie du pétrole –, la décision du Parlement de

promulguer une nouvelle loi sur le CO₂ qui prévoit de réduire les émissions de CO₂ exclusivement par des mesures prises en Suisse, s'écartant ainsi de la proposition raisonnable du Conseil fédéral, est erronée aussi bien sur le plan écologique que sur le plan économique. Elle bouleverse l'efficace politique climatique basée jusqu'à présent sur les mesures volontaires prises par l'économie et fixe des objectifs fantaisistes: il faudrait que d'ici 2020, une voiture sur trois et un bâtiment sur trois soient exempts d'émissions. Cela est irréaliste et reviendrait extrêmement cher, car la Suisse fait aujourd'hui déjà partie des pays de l'OCDE où les émissions par tête d'habitant sont les plus faibles.

Cette décision est aussi incompréhensible dans la mesure où l'économie a, dans l'esprit d'une stratégie prévoyante, fait ce qu'elle devait faire en matière de protection du climat. Grâce au centime climatique et à l'Agence de l'énergie pour l'économie, il a été possible de réduire de 4 millions de tonnes par an les émissions de CO₂ de la Suisse. Cela représente 80 pour cent de la réduction totale. Et il faudrait maintenant remplacer cette approche par une politique industrielle planifiée assortie d'objectifs extrêmes, qui ne sont pas harmonisés au niveau international? Les conséquences pour la place industrielle suisse seraient très graves! Première conséquence: l'industrie du papier, dont les processus de production nécessitent beaucoup d'énergie, quitte déjà le pays.

Il est contre-productif pour la Suisse de faire cavalier seul. C'est une attitude à éviter.

Si la décision du Parlement n'est pas corrigée lors des délibérations finales, l'économie ne pourra pas soutenir cette loi.

Voici deux objets de réflexion pour terminer:

1. On ne cesse d'affirmer qu'une loi plus stricte sur le CO₂ empêcherait le tourisme à la pompe, ce qui serait positif. C'est un non-sens. Sans tourisme à la pompe, le bilan CO₂ de la Suisse serait, certes, arithmétiquement meilleur, mais cela ne profiterait pas au climat, car les ventes de carburants auraient alors lieu à l'étranger et pénaliseraient le bilan CO₂ des Etats riverains. Et il manquerait un demi-milliard de francs de redevances sur les carburants dans les caisses du ministre suisse des finances.
2. Parmi les nombreuses idées politiques émises, il était également proposé que le secteur de l'énergie soit contraint à diminuer ses ventes selon un taux de réduction annuel. C'est une logique de contingentement qui s'inscrit dans la politique énergétique planifiée critiquée plus haut, mais pas dans un système économique libéral, qui nous a apporté et continuera à nous apporter beaucoup d'avantages sociaux et économiques en termes de prospérité. C'est la raison pour laquelle il doit être maintenu.

L'économie suisse des huiles minérales veut et va continuer à apporter sa contribution à un approvisionnement énergétique à tout point de vue économique et durable. C'est la raison pour laquelle il est souhaitable et nécessaire à l'avenir aussi que l'approvisionnement en électricité de la Suisse soit à la fois fiable et financièrement abordable.

Le discours prononcé fait foi